



COMPTE - RENDU
DE MI - MANDAT

2014/2017



PIERRE AIDENBAUM
MAIRE DU 3^e

EQUIPE MUNICIPALE



GAUTHIER CARON-THIBAULT
PREMIER ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ
DU LOGEMENT, DE L'URBANISME,
DES AFFAIRES SOCIALES, DES SÉNIORS,
DES PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP, DE LA SANTÉ ET DE
LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION



NICOLE BISMUTH LE CORRE
ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE
DE LA PETITE ENFANCE, DU BUDGET
PARTICIPATIF, DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE, ANIMATION ÉCONOMIQUE
(COMMERCES, ARTISANAT)
ET DE L'ANIMATION LOCALE



BENJAMIN DJIANE
ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DE
LA DÉMOCRATIE LOCALE, DE LA SÉCURITÉ,
DE LA PRÉVENTION, DE LA PROPRETÉ
ET DE LA PRÉVENTION DES NUISANCES



LAURENCE HUGUES
ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE L'EMPLOI,
DE L'INSERTION, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE, DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ,
DES ESPACES VERTS, DE LA NATURE EN VILLE



YVES PESCHET
ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DES AFFAIRES
SCOLAIRES, DE LA VIE ASSOCIATIVE,
DE LA MÉMOIRE ET DES ANCIENS
COMBATTANTS



CHRISTINE FREY
CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT
DÉLÉGUÉE AU PATRIMOINE
ET À L'ARCHITECTURE,
AU GRAND PARIS, À L'ESPACE PUBLIC
, À LA VOIRIE ET AUX MOBILITÉS,
CONSEILLÈRE RÉGIONALE D'ÎLE-DE-FRANCE



LAURENCE GOLDGRAB
CONSEILLÈRE DE PARIS DÉLÉGUÉE
AUX ENTREPRISES CULTURELLES.
CONSEILLÈRE DU 3^e EN CHARGE
DE LA CULTURE ET DES FINANCES



PATRICK BADARD
CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT DÉLÉGUÉ
À LA JEUNESSE ET AU SPORT, À L'ÉGALITÉ
FEMMES/HOMMES ET À LA LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS



QUENTIN PICQUENOT
CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT DÉLÉGUÉ
AU TOURISME, AUX LOISIRS
ET À L'ENVIRONNEMENT



Pierre Aidenbaum

Maire du 3^e

EDITO

A l'aune de cette seconde moitié de ce mandat, je suis particulièrement fier et heureux de vous présenter ce compte rendu des engagements de la mandature qui constitue un panorama authentique et large de notre action dans l'arrondissement. Fort de l'impératif de transparence que nous nous sommes fixés, nous souhaitons vous présenter comme chaque année le bilan, les réalisations et les perspectives de notre action quotidienne au service du 3^e arrondissement.

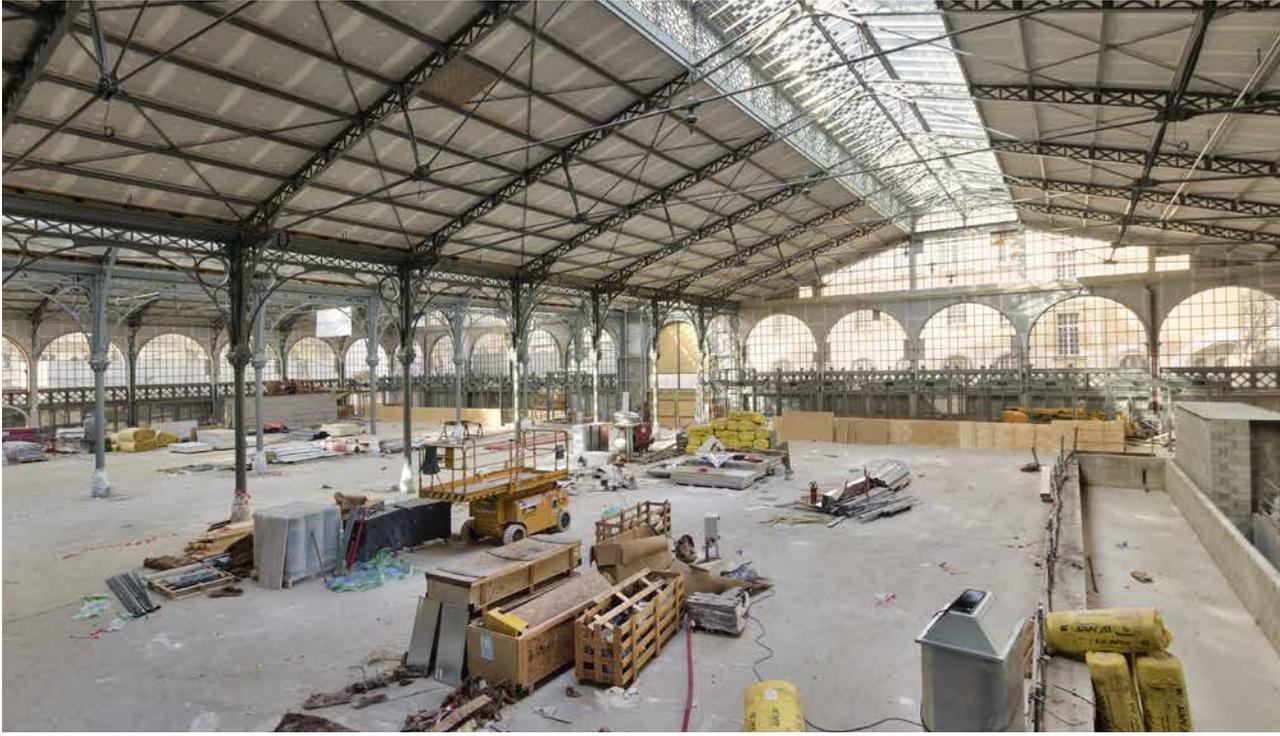
Si certains projets ne sont pas encore finalisés, notre action politique s'efforce d'être efficace et pertinente dans des domaines aussi variés que le développement économique, le logement, la santé, le cadre de vie, l'environnement, la jeunesse ou la culture.

Ainsi, à titre d'exemple, la nécessaire concertation autour de la caserne des Minimes, le lancement du réseau « Marais entreprendre »,

la création de logements sociaux, d'équipements pour la petite enfance et d'espaces verts constituent autant de marques du dynamisme de notre arrondissement, porté vers l'innovation et la créativité sans oublier les nombreux aménagements de voirie (circulation, stationnement...) qui marquent également notre volonté de rééquilibrer les modes de déplacements tout en luttant contre la pollution. Au-delà des réunions publiques, des conseils de quartier, des permanences d'élu.e.s, des animations ou des événements culturels qui sont autant d'occasions pour l'équipe municipale d'échanger avec les habitants, riverains et commerçants et d'enrichir l'action municipale, je vous invite à participer à notre prochain compte-rendu de mandat qui aura lieu le **samedi 14 octobre de 10h30 à 12h à la salle des fêtes de la mairie du 3^{ème}.**

**Mairie du
3^e arrondissement
de Paris**

2, rue Eugène Spuller
75003 PARIS
01 53 01 75 61



En 2016, le Carreau du Temple c'est :

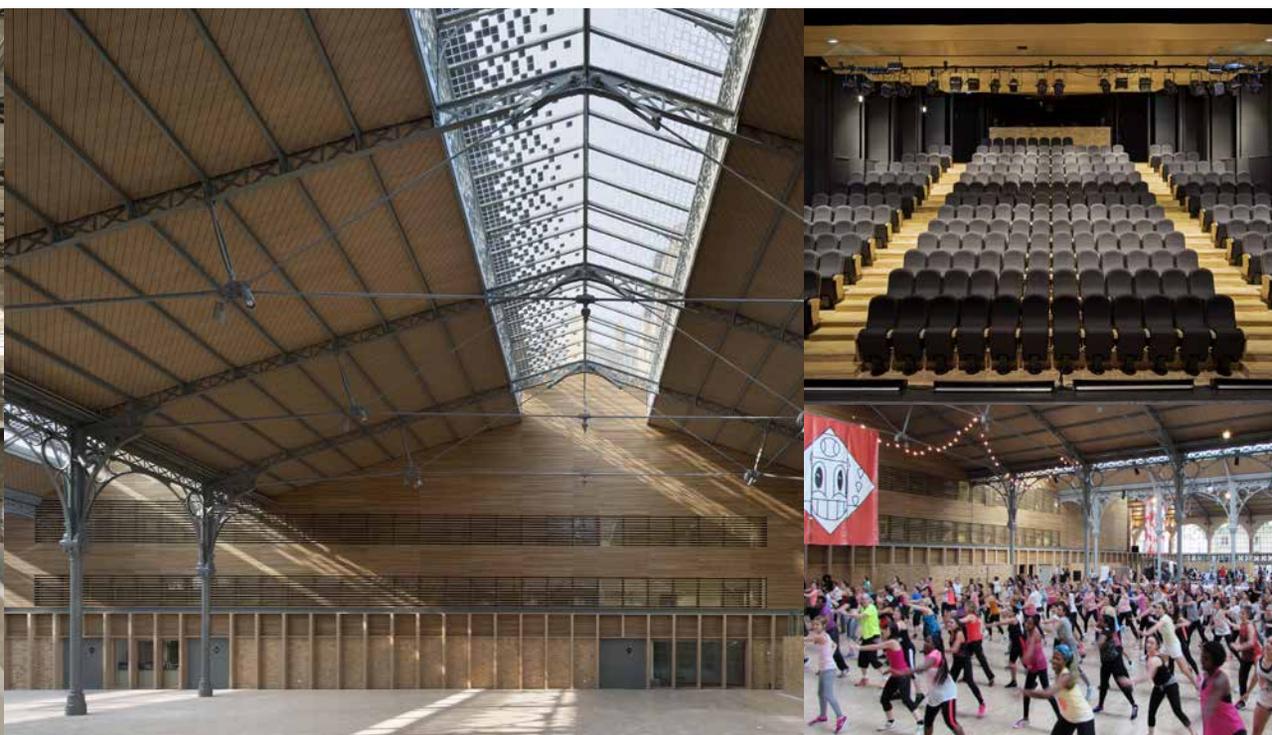
Près de
400 000 visiteurs

192 événements

365 cours, stages
et ateliers

Plus d'une centaine
de créneaux réguliers
scolaires

Inauguration du Musée Picasso



Le Carreau du Temple et le Musée Picasso

6 500 m² d'espaces essentiellement dédiés aux Parisiens, de grandes verrières de 8 mètres de hauteur, une structure en verre et en métaux gracieux, un gymnase, un dojo, une salle de danse, un auditorium. Le Carreau du Temple est un équipement complet qui a reçu près de 400 000 visiteurs en 2016.

A ce jour, cet équipement de proximité, en parallèle des espaces mis à disposition des associations et des établissements scolaires, poursuit sa programmation culturelle innovante et de plus en plus

ouverte vers le quartier pour répondre à la demande des habitants qui se l'approprient, chaque année un peu plus.

Le Musée Picasso a quand à lui, rouvert ses portes fin 2014. Avec quelques 5000 œuvres et 200 000 pièces d'archives, l'hôtel Salé, patrimoine municipal classé monument historique, accueille aujourd'hui la plus grande collection au monde du peintre Catalan.

Caserne des Minimes

La réhabilitation de la Caserne des Minimes doit être un projet où chaque habitant-e du troisième doit se retrouver. Grâce à la concertation initiée durant le premier semestre de 2016, de nombreux habitant-e-s petits et grands ont pu exprimer leurs souhaits et leurs attentes lors de plusieurs

“

**LA RÉHABILITATION DE LA CASERNE
DES MINIMES DOIT ÊTRE UN PROJET OÙ
CHAQUE HABITANT-E DU TROISIÈME
DOIT SE RETROUVER.**

”

ateliers de concertation. Une visite des lieux et des ateliers thématiques ont été organisés. Tous les participants ont pu apporter leurs contributions sur des thématiques comme la place de la jeunesse, le rôle de la caserne des minimes dans le quartier, les possibilités de nouvelles végétalisations et ainsi proposer à la Mairie leur Caserne des Minimes. Au final, ce sont plus de 200 personnes qui ont activement travaillé à l'esquisse d'un projet d'ampleur et qui ont produit des propositions de qualité qui vont imprimer le résultat final.



Au cœur des rue des Tournelles, de Béarn, Saint-Gilles et des Minimes, ce projet phare de la mandature permettra la création d'une crèche de 90 berceaux et de 11 locaux d'activités en rez-de-chaussée notamment dédiés à l'artisanat, au savoir-faire local et aux activités associatives. 70 logements seront créés dont près de la moitié seront consacrés à du logement familial. Les personnes âgées et les jeunes ne seront pas en reste avec la création de logements dédiés d'une part au Réseau Logement Séniors et d'autres part à de la colocation étudiante.



La cour centrale donnera lieu à un nouvel espace ouvert qui permettra de nouvelles traversées du nord au sud et de l'est à l'ouest de la caserne. Avec un cœur planté au centre de la caserne, des plantations au niveau de la rue des Minimes, un alignement d'arbres sur la rue Saint-Gilles, un nouveau visage végétal sera proposé aux habitant-e-s qui pourront profiter d'une caserne désormais ouverte sur l'extérieur. La Caserne, hier fermée aux habitant-e-s, deviendra un vrai lieu à vivre.



Réunion publique de présentation et de discussion autour du projet à la Mairie du 3^e.

Logement

Petit, en secteur protégé, sans foncier disponible, ces spécificités n'empêchent la Mairie du 3^e arrondissement d'agir pour développer une offre de logements accessibles aux familles et aux classes moyennes.

Depuis 2014, six nouveaux immeubles ont été acquis par la Ville à notre demande et permettront d'augmenter notre parc de près de 200 logements sociaux. Cela viendra s'ajouter aux 16 nouveaux appartements déjà livrés au 120, rue de Turenne. Toutes les opportunités qui se présentent sont saisies par la Mairie du 3^e pour construire la mixité sociale qui fait le charme de notre arrondissement.

De plus, nous essayons de diversifier les publics au sein de ces logements, des familles, des jeunes couples, des célibataires, bien sûr mais aussi des personnes âgées et des étudiants. C'est l'objectif du Réseau Logement Seniors qui sont des appartements rendus totalement accessibles depuis la rue jusqu'à chaque pièce du logement et enrichis d'une offre de services personnalisés pour faciliter la vie de la personne âgée et ainsi préserver son autonomie le plus longtemps possible. Le développement des collocations

étudiantes est aussi une nouvelle voie initiée par la Mairie du 3^e afin de permettre à des jeunes d'accéder à un hébergement le temps de leurs études.





Logements rue Michel Le Comte



Collocation étudiante du 3^e

Santé

L'offre de soins accessibles dans le centre de Paris doit se renforcer. D'ici 2020, le 3^e arrondissement pourrait perdre la moitié de ses professionnels de santé en secteur 1. La Mairie du 3^e a donc été intégrée dans le dispositif Paris Med' mis en place par la Ville de Paris, l'Agence régionale de santé et l'Ordre des Médecins afin de soutenir financièrement l'installation de nouveaux professionnels de santé. Un local a été trouvé par la Mairie du 3^e et un nouveau cabinet médical dédié à la médecine généraliste et à la pédiatrie, conventionné en secteur 1, a pu être inauguré au 120 rue de Turenne.

La Mairie du 3^e s'est également mobilisée pour la rénovation et l'extension du centre de Santé Au Maire-Volta. Implanté dans une zone considérée comme déficitaire en offre de soin de premier recours, le centre au Maire-Volta assure aujourd'hui plus de 200 heures par semaine de consultations généralistes, spécialisées, dentaires, de pédicuries ou encore de soins infirmiers.

La rénovation permettra d'agrandir la surface du centre de santé et ainsi d'ajouter 125 heures de consultations par semaine et ainsi de palier au déficit en offre de soins de secteur 1 dans l'arrondissement.

Les travaux commenceront en 2018 et dureront environ un an. Pendant cette fermeture, l'ensemble des acteurs du territoire, les partenaires institutionnels qui travaillent avec le centre de santé et la Mairie du 3^e participeront à une concertation afin de réfléchir au futur projet de santé portée par ce centre.





Inauguration du Cabinet médical Paris Med



Projet de réhabilitation du Centre de santé au Maire-Volta

Seniors

La Mairie du 3^e arrondissement a été choisie par la Maire de Paris pour être préfigurateur de son inscription au réseau francophone des Villes Amies des Aînés porté par l'Organisation Mondiale pour la Santé.

Pendant plus de trois mois, une conférence citoyenne s'est tenue réunissant une cinquantaine d'habitant-e-s du 3^e âgé-e-s de plus de 55 ans, tiré-e-s au sort, afin de réfléchir aux nouvelles façons de construire un arrondissement accueillant et bienveillant pour l'ensemble des générations, alors que le nombre de jeunes retraités y est en augmentation. Cette conférence s'est concrétisée par un état des lieux de l'existant, de nombreuses auditions d'acteurs locaux, associatifs ou municipaux, et plusieurs préconisations ont pu être formulées pour garantir l'apport de cette génération à la vivacité du 3^e

Un plan d'actions sera proposé au Conseil d'arrondissement d'ici fin 2017 afin de mobiliser l'ensemble des services de la Mairie du 3^e sur son adaptation au vieillissement de sa population. Plusieurs actions ont déjà été réalisées comme

le lancement du café des aidants par l'association Atmosphère, une offre de services spécifiques de l'Espace public numérique, le développement du dispositif Réseau Logement Séniors, les Ateliers Santé Séniors, le développement des actions intergénérationnelles... Et d'autres projets sont en cours d'élaboration comme une bourse intergénérationnelle ou des dons d'ordinateurs, avec formation, aux personnes âgées qui en sont dépourvus. Par ailleurs, le budget participatif a permis le financement de deux projets, portés par les participants de la conférence citoyenne. Ils sont en cours de réalisation: « des bancs et assises pour le 3^e » et la « création d'un espace d'activités physiques adaptées sur le toit de la résidence Au Maire ».



Conférence citoyenne à la mairie du 3 « Le 3^e ami des aînés »



Rencontre avec les participant-e-s des Ateliers Santé Seniors autour de la thématique de la mémoire

Affaires Sociales

Depuis 2014, la Maire de Paris s'est engagée à faire de la lutte contre la grande exclusion, la Grande Cause de sa mandature. La Mairie du 3^e arrondissement prend toute sa part à cet engagement au travers d'un suivi constant et régulier avec l'ensemble des maraudes qui œuvrent et prennent contact tout au long de l'année

avec des personnes sans abri. Au travers de la mise en place de l'adresse mail **sdf3@paris.fr**, nous sollicitons la vigilance des habitant-e-s pour signaler des situations à risques afin qu'elle soit le plus rapidement prise en charge par une maraude. Plusieurs mairies d'arrondissements ont repris cette initiative. Cette association des riverains



Ouverture de la Maison-relais «Pedro Meca»

se poursuit avec des collectes régulières de vêtements, de nourriture ou de biens de première nécessité à destination des réfugié-e-s.

La Mairie a également développé une politique d'aide à la réinsertion durable des personnes en grande difficulté sociale. La résidence « Rita Thalmann », située au 16, rue de Beauce, permet depuis mars 2014 à 10 jeunes filles de 18 à 21 ans, accompagnées dans le cadre de contrats « jeunes majeures » avec la Ville d'avoir un logement en plein cœur de Paris pour ainsi faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Autre action volontariste de la Mairie du 3^e, l'ouverture en 2016 de la maison-relais « Pedro Meca » au 58 rue du Vertbois, qui accueille des couples et célibataires auparavant en situation de grande exclusion. La Mairie du 3^e soutient également des projets d'associations locales en mettant à leur disposition



des appartements pour qu'elles puissent répondre aux demandes d'habitant-e-s très fragiles de notre arrondissement. Ainsi, Basiliade, le Centre médico-psychologique ou Solidarités Nouvelles pour le Logement se sont vus mettre à leur disposition des logements dans le cadre de leur suivi de personnes séropositives, en souffrance psychique ou démunies.

A flyer for the 'PLAN GRAND FROID' initiative in the 3rd arrondissement of Paris. The top left corner features a large blue number '3' with 'LA MAIRIE DU 3' written vertically next to it. The main title 'PLAN GRAND FROID' is written in large, white, textured letters. Below the title, a blue text box contains the following information: 'Si vous voyez régulièrement et au même endroit une personne sans domicile fixe dans les rues du 3^e, signalez là de manière précise à la mairie par mail (sans encombrer le 115) : sdf3@paris.fr'. At the bottom of the flyer, another blue text box states: 'Nous recouperons ces informations avec celles des maraudes pour vérifier si elle est connue. Dans le cas contraire, une équipe viendra la rencontrer'. The bottom right corner features the 'MAIRIE DE PARIS' logo. The background of the flyer shows a person sitting on a bench in an outdoor setting.

Handicap

Depuis maintenant 10 ans, la Mairie du 3^e accompagne et travaille au quotidien avec le Conseil Local du Handicap du 3^e pour faire changer le regard et garantir le respect de toutes les différences.

La création de la collection « Handicap ou Différence ? » en est une preuve, justement. Au sein de la bibliothèque Marguerite Audoux, cette collection a donné lieu à un repérage et un référencement d'un ensemble d'ouvrages « grand public » qui abordent et traitent du handicap dans des romans, des nouvelles,... L'idée consiste à faire émerger ces livres sans en changer leur place. Une mention « Handicap ou différence ? » et un tampon « Repéré par le Conseil Local du Handicap » seront apposés sur la première page du livre. Les lecteurs seront ainsi invités à découvrir d'autres livres abordant ce sujet d'une manière non stigmatisante.

La question de l'accessibilité pour tous est aussi au centre de l'action du Conseil Local du Handicap, une réflexion globale a été lancée concernant de nouvelles places de stationnement pour les Personnes à Mobilité Réduite dans le 3^e. Ainsi, la réorganisation de ce plan de stationnement PMR permettra de garantir une bonne répartition dans l'arrondissement et leur proximité avec chaque équipement public.. En 10 ans, de nombreux projets ont été portés par la Mairie du 3^e avec cette instance de démocratie participative

d'un genre nouveau. Cette originalité a été remarquée puisque la Mairie du 3^e a été parmi les finalistes des Trophées de l'APAJH, distinction prestigieuse du monde du handicap. Et nous sommes heureux aujourd'hui de voir que leur développement dans tous les arrondissements est porté par la Mairie de Paris.

Enfin, les écoles maternelles et élémentaires du 52 et 54 rue de Turenne accueillent depuis plusieurs années, un pôle LSF (Langue des Signes Française) au sein de leurs établissements. Ce pôle s'adresse à tous les enfants sourds ou entendants ayant des parents sourds afin qu'ils suivent une scolarité en langue des signes française. Une reconnaissance de la MDPH n'est pas obligatoire, dans chaque classe LSF, les programmes officiels de l'Education Nationale sont enseignés en Langue des Signes Française pour tous les domaines d'apprentissage.



Pastille « Handicap ou différence ? » posée sur les livres de la bibliothèque Marguerite Audoux



Parcours de sensibilisation dans le cadre de la Semaine Locale du Handicap

Familles

Le 3^e s'est inscrit dans la démarche participative de la stratégie parisienne pour l'enfance et les familles avec pour objectif l'épanouissement de chacun au sein de notre ville.

Celle-ci prévoit l'articulation de l'ensemble de nos politiques autour de trois priorités : permettre à tous les enfants de bien grandir et de s'épanouir à Paris, accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants en les aidant à concilier vies familiale, professionnelle et personnelle, et enfin construire une ville bienveillante pour mais également avec les enfants et leurs parents.

A travers cette démarche, notre ville s'engage à favoriser la mixité, à assurer l'égalité et à permettre à chaque enfant d'aller à la rencontre de ses chances. Développer l'accueil de la petite enfance

et harmoniser les procédures d'attribution des places en crèches constituent une priorité pour le 3^e et la collectivité parisienne. En 2013, la Mairie du 3^e a adopté le règlement de fonctionnement des établissements d'accueil de la petite enfance au Conseil de Paris. Les attentes légitimes des parents parisiens nous ont invités à franchir une nouvelle étape pour améliorer leur compréhension de la procédure d'attribution des places en crèche et pour simplifier leurs démarches. C'est pourquoi en 2017, le 3^e a signé la charte de transparence sur les attributions des places en crèches. En signant cette charte, nous nous sommes engagés à :



- Permettre au plus grand nombre d'enfants d'avoir accès à un mode d'accueil en portant une attention spécifique aux enfants en situation de vulnérabilité.

- Simplifier les démarches des familles et leur proposer une orientation vers des modes d'accueil alternatifs en cas de non obtention d'une place.

En cohérence avec ces engagements, la Mairie veille aussi à la bonne répartition des places en crèches et à la bonne information des familles, pour ce faire :

- Des permanences hebdomadaires sont assurées pour recevoir les parents demandeurs de places afin de leur exposer notre politique, étudier leur situation et les solutions qui s'offrent à eux ainsi que leur expliquer le déroulement des commissions d'attribution des places en crèches (chaque mercredi de 16h30 à 17h30 l'Adjointe au Maire chargée de la petite enfance reçoit sans rendez-vous (hors vacances scolaires et veille de commissions).

- Les commissions d'attribution des places en crèches s'organisaient 3 fois par an lors de la précédente mandature. Depuis 2016, la Mairie a choisi d'élargir les commissions d'attribution à 4 par an offrant ainsi aux familles la possibilité d'être accueillies en cours d'année et de ne pas laisser de places vacantes au sein des établissements petite enfance.

- Quatre réunions d'informations sur les différents modes de garde ont également été mises en place depuis 2016 permettant



aux familles de s'informer sur toutes les possibilités d'accueil proposées dans l'arrondissement. Un(e) représentant(e) de chaque établissement est présent(e) pour expliquer le fonctionnement de sa structure et des particularités de chacune.

- Toujours dans une volonté de faciliter les démarches des habitant(e)s du 3^e, la Mairie travaille au développement du télé services permettant de dématérialiser les démarches liées à la demande de place en crèche : demande d'inscription, prise de rendez-vous au sein du Relais Informations Familles, constitution du dossier et actualisation des souhaits d'accueil tous les 3 à 6 mois.

- Afin de renforcer l'offre d'accueil proposée aux familles vivant dans des quartiers marqués par la faible disponibilité du foncier et de forts besoins d'accueil, la Mairie a réussi à réserver 7 berceaux au sein d'établissements privés existants dans le 3^e dans le cadre du marché lancé par la Ville de Paris à compter de septembre 2017.

Les projets petite enfance

Le mode d'accueil des tout petits est au cœur des préoccupations de chaque parent. Nous nous efforçons de répondre au mieux à la demande de places en crèches collectives.



Quelques chiffres

Septembre 2017

40 berceaux à la crèche Secrets d'enfants

Fin 2019

93 berceaux situés à la caserne des Minimes

La Mairie du 3^e mène une politique soutenue et volontariste en direction de toutes les familles de l'arrondissement pour leur permettre de mieux concilier vie professionnelle et familiale. Le mode d'accueil des tout petits est au cœur des préoccupations de chaque parent. Nous nous efforçons de répondre au mieux à la demande de places en crèches collectives. La création de nouvelles crèches est une priorité de notre politique municipale. La Ville de Paris s'attache depuis de nombreuses années à proposer une grande qualité d'accueil dans ses établissements grâce au travail sur les qualifications des équipes de professionnels et au développement des projets d'établissements.

Aujourd'hui 2 grands projets sont portés par la Mairie du 3^e, dont une crèche innovante qui accueillera 93 berceaux située à la caserne des Minimes rue des Tournelles/Béarn/Minimes prévue pour fin 2019 ainsi qu'une crèche de plus de 40 berceaux au 5, rue Charlot qui ouvrira ses portes en septembre 2017.

>>> Crèche de la caserne des Minimes

Propriété de la Ville de Paris, la Caserne des Minimes sera libérée à l'été 2017. Soumise au PSMV, la parcelle sera un emplacement réservée en vue de la réalisation de logement locatif social, de locaux d'activités et d'une crèche. Les 5 bâtiments qui le composent s'organisent autour d'une cour de 2 600 m². La Mairie du 3^e souhaite que l'ilot soit ouvert

sur le quartier et que les circulations transversales soient multiples.

La crèche avec une forte capacité d'accueil dénommé EAJE (Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants) sera un lieu de soutien à la parentalité ouvert avec des horaires décalés toute la semaine ainsi que le samedi pour accueillir les familles parisiennes au sein d'ateliers, de petits déjeuners,... Cet établissement innovant sera avant tout un espace partagé ouvert sur le quartier, composé :

- D'une surface de 900 m², sur plusieurs niveaux et un espace de jeu extérieur, la crèche accueillera 93 enfants du lundi au vendredi sur des horaires décalés.

- D'un Lieu d'Accueil Enfants - Parents (LAEP) autour de l'éveil ouvert les samedis toute la journée avec des ateliers enfants/parents, des petits déjeuners, des temps conviviaux thématiques autour des questions sur la petite enfance....

- D'un Relais Auxiliaires Parentales (RAP) sur place ainsi qu'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) sont à l'étude.

>>> Crèche Secrets d'enfants 5,rue Charlot

Dans le cadre de la rénovation de l'ensemble Archives-Charlot, la municipalité a obtenu qu'une crèche soit installée au cœur de cet espace. Ainsi la crèche « Secrets d'enfants » de 42 berceaux ouvrira ses portes en septembre 2017. Avec un espace intérieur de 380 m² et un espace extérieur de jeux de 170 m², la crèche gérée par *People and Baby* offrira aux enfants des espaces

d'éveil optimisés par des espaces ouverts et un aménagement de qualité. Les enfants pourront se consacrer à leur occupation tout en étant soutenu par la présence d'un personnel qualifié.

La structure a fait le choix d'intégrer une psychomotricienne de manière permanente afin d'orienter le travail auprès des enfants vers une stimulation globale et un développement de leurs capacités motrices et expressives. Sa présence permettra également d'accueillir des enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique en apportant une prise en charge adéquate.

Mais aussi avec comme spécificité la mise en place d'une cuisine pédagogique, les enfants peuvent expérimenter, développer et repérer leurs goûts. Des ateliers seront organisés pour encourager l'enfant à verbaliser autour des aliments et de ses sensations... La confection de gâteaux, salades de fruits seront des moments forts d'apprentissage.

Les repas, issus en grande partie de l'agriculture biologique, sont préparés en cuisine de fabrication. Le label crèche bio de *People and Baby* garantit 50% de composants labellisés à majorité Agriculture biologique par jour et par enfant (fruit ou complément glucidique, légume, laitage, viande). Pour les mères qui le souhaitent, l'allaitement maternel est encouragé. Avec des horaires d'ouverture de 8h à 19h et une équipe de 15 personnes, la crèche pourra accueillir des enfants de



3 mois à 3 ans sur du multi accueil allant d'une demie journée à 5 jours par semaine selon les besoins des familles.

>>> Forum Petite Enfance

La Mairie du 3^e inaugurera pour la première fois en 2018 son forum Petite Enfance dédié aux jeunes et futurs parents. Au programme, des informations sur les modes de garde, des ateliers sur la parentalité et des spectacles pour enfants lors d'un après-midi devant le parvis de la Mairie.

Ce forum offrira un temps d'échanges avec des responsables d'établissements municipaux, associatifs et privés d'accueil de la petite enfance, des informations sur les assistantes maternelles et les auxiliaires parentales, une présentation des possibilités d'accueil ponctuel... rendez-vous en 2018 !



>>> Réouverture du RAM (Relais des Assistantes Maternelles)

Le Relais Assistance Maternelle réouvre ses portes à la Mairie du 3^e les mardis de 14h30 à 17h. Ce lieu d'accueil et d'information est dédié aux assistantes maternelles. Une Educatrice Jeune Enfants (E.J.E) s'appuie sur ses connaissances du développement du jeune enfant pour organiser et animer les rencontres du relais et délivrer des conseils d'ordre pratique, statutaire, administratif sur l'activité professionnelle des assistantes maternelles.



Vie scolaire

En début de mandat, la Mairie du 3^e a obtenu l'ouverture des 2 classes de maternelle permettant la finalisation de l'école polyvalente Vaucanson (3 classes en maternelle et 7 classes en élémentaire). Cependant avec la baisse des effectifs sur tout Paris, la Mairie du 3^e a la responsabilité et la volonté de maintenir un équilibre de la carte scolaire en concevant un plan pluriannuel. Avec plusieurs constructions prévues dans les années à venir dont la Caserne des Minimes et la rue Saintonge, la Mairie est animée du souci d'obtenir de l'Education Nationale le maintien de bonnes conditions d'accueil pour les élèves et les enseignants en étant attentive aux ouvertures et fermetures de classes.

Par ailleurs, la Mairie favorise et soutient les nombreux projets initiés par les écoles comme les classes à PAC (Projet Artistique et Culturel) permettant aux enfants d'assister à des formations de Street Art, ainsi qu'à des ateliers au Centre Pompidou et autres musées. Elle a aussi la responsabilité des équipements en finançant plusieurs milliers d'euros chaque année (436 000 € en 2016), la Mairie du 3^e reste vigilante sur les travaux de sécurité ainsi que le bon état général des établissements scolaires du 3^e. À ce titre, une démarche particulière est en cours de réalisation en vue de la réhabilitation complète des sanitaires des écoles de l'arrondissement. Six écoles en ont déjà bénéficié, 2 sont programmées pour l'été 2017.

La Mairie appuie les associations de soutien scolaire à l'attention des élèves en difficulté comme l'association *Nouveau cap* ou *Pierre Ducerf* grâce au prêt d'une salle à l'année au sein de la Mairie ou dans des locaux associatifs.



L'école est aussi un lieu privilégié d'éducation au goût, à l'équilibre alimentaire. En tant que responsable de la caisse des écoles, la Mairie veille sur l'ensemble des écoles, un collège et l'IME pour que les 2500 repas servis chaque jour soient organisés dans les meilleures conditions possibles. Le temps du repas constitue un moment privilégié de découverte et de plaisir.

La restauration scolaire joue un rôle décisif dans la réalisation des objectifs du Plan Alimentation Durable de la Ville de Paris,

la caisse des écoles du 3^e travaille sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des bio déchets. Notamment avec l'installation de bac de tri sélectif au sein de 2 cantines dont les écoles élémentaires pilotes sont Béranger et 54



Turenne. Cette sensibilisation a rencontré un vif succès auprès des familles, une étude d'achat de bac de tri est actuellement en cours sur une maternelle. Le tri des déchets alimentaires sera généralisé au cours de l'année 2017/18.

Plus de bio dans les assiettes ! La caisse des écoles du 3^e œuvre au quotidien pour améliorer la qualité des menus, avec comme objectif constant d'augmenter la part de bio dans les assiettes des enfants. Depuis mai 2016, les enfants du 3^e bénéficient d'un

composant bio supplémentaire par jour dans les cantines, ce qui amène à 63% de produits bio pour les maternelles et à 58% pour les élémentaires. La caisse des écoles du 3^e est en passe d'obtenir le label éco responsable « mon restau responsable » délivré par la fondation Nicolas Hulot.

Dans le cadre de la campagne d'équipement en bacs potagers des écoles (budget participatif 2015 projet « Cultiver dans les écoles), il a été décidé d'équiper les écoles qui n'étaient pas dotées de jardins ou jardinières existantes, soit environ 50% des écoles parisiennes. Les écoles rue des 4 Fils, Chapon, Paul Dubois, Saint Martin, Vaucanson et Vertus ont donc toutes pu bénéficier de nouveaux bacs potagers (fleurs, légumes, lombricomposteur), les autres écoles étant déjà équipées de jardinières ou de potagers.

Par ailleurs, la Caisse des écoles offre, en plus des vacances proposées par la ville de Paris, un large panel de destination pour les colonies de vacances à destination des enfants du 3^e durant les vacances scolaires. Le nombre d'enfants bénéficiaires a doublé en 2017.

Vie associative

Avec plus de 350 associations inscrites à la Maison des associations, le 3^e bénéficie d'un riche tissu associatif. A la rentrée 2016, la Mairie et la Maison des associations (MDA) du 3^e ont mis en place le « conseil de maison du 3^e », conseil consultatif destiné à donner son avis sur le fonctionnement de l'équipement. Il a pour principal rôle la mise en place du calendrier d'animation de la Maison des associations, la validation du plan de formation en direction des associations, et il donne son avis sur les inscriptions d'associations à la MDA et réalise un point régulier sur le fonctionnement de la MDA.



CHAQUE ANNÉE, LA MAIRIE DU 3^e ORGANISE LE FORUM DE RENTRÉE DÉBUT SEPTEMBRE, ÉVÈNEMENT PHARE, QUI RÉUNIT PLUS D'UNE CENTAINE D'ASSOCIATIONS



Chaque année, la Mairie du 3^e organise le forum de rentrée début septembre, événement phare, qui réunit plus d'une centaine d'associations regroupés en village thématique devant la Mairie. Découvrir, s'engager dans la vie locale,

discuter, échanger avec les associations et les élu.e.s, s'inscrire à des activités diverses et variées, tels sont les objectifs de cette journée entièrement dédiée aux habitants du 3^e. C'est le rendez-vous incontournable de la rentrée scolaire !

Depuis deux ans maintenant le Carreau du Temple continue à améliorer son offre de créneaux associatifs, sportifs et culturels avec plus de 140 heures de cours par semaine, de plus en plus d'associations présentes et plus de 4000 personnes par semaine. Les horaires d'ouverture ont été élargis en proposant aux habitants des cours jusqu'à 22h le soir et de 12h30 à 13h30. Le Carreau du Temple met à disposition chaque année l'auditorium pour que les élèves des écoles du quartier puissent donner leur représentation de fin d'année dans ce lieu prestigieux accessible à tous.

Dans la perspective du regroupement du centre de Paris, la Mairie du 3^e s'est associée à la concertation sur la réforme des Maisons des associations dans le cadre du plan de soutien à la vie associative et citoyenne. Tout en s'appuyant sur les évolutions de ces dernières années, l'objectif est d'aller plus loin encore dans la logique d'ouverture des maisons des associations et la dynamique



d'accompagnement renforcé des acteurs associatifs, dans le cadre de la politique volontariste en faveur du renforcement de la vitalité associative et de la participation citoyenne.

Les différents groupes de travail de cette concertation ont permis d'une part de faire émerger les futures « Maison de la Vie Associative et Citoyenne » et d'autre part, de favoriser le renforcement des équipes dans les arrondissements. Ces nouvelles MVAC (Maison de la Vie Associative et Citoyenne) aux missions renouvelées et harmonisées répondront à divers engagements : l'ouverture non plus aux seules associations existantes mais à celles en devenir, aux conseils de quartier, aux habitants qui porteront un projet Budget participatif..., les plages horaires seront élargies par le biais d'un dispositif de

conventionnement avec les associations, un nouveau règlement intérieur socle...

Afin de créer des pôles d'accueil de taille suffisante, les maisons des associations seront regroupées sur deux arrondissements le 3^e et le 4^e. La maison de la vie associative et citoyenne sera implantée dans l'actuelle MDA du 3^e, les acteurs associatifs bénéficieront d'une équipe renforcée mieux à même de les accompagner dans la construction de leur projet.

Ces évolutions seront mises en œuvre de manière progressive et les regroupements des équipes seront effectifs le 1^{er} janvier 2018.

Jeunesse et Sport

La Mairie du 3^e arrondissement, dans une politique ambitieuse de la Ville de Paris, a aujourd'hui le souci d'accompagner les plus jeunes afin qu'ils puissent réaliser dans les meilleures conditions possibles leurs projets.



Atout'sport sur le parvis de la Mairie du 3^e

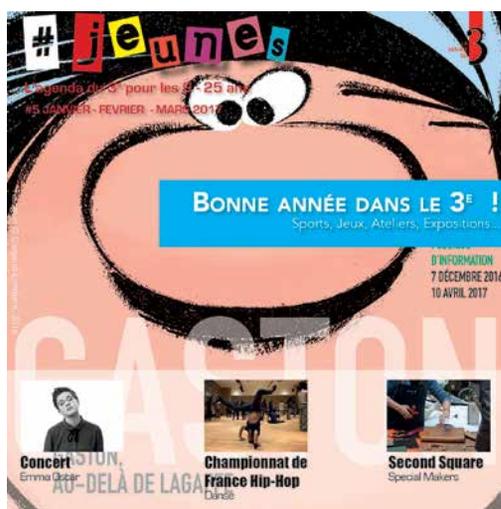
Avec la création d'une colocation étudiante, l'ouverture d'une Maison de Jeunes Majeurs, l'accueil de jeunes services civique, la Mairie du 3^e souhaite répondre efficacement aux attentes des jeunes parisiennes et parisiens en matière d'aides sociales et d'activités culturelles.

Depuis mars 2016, la Mairie du 3^e en partenariat avec le 2^e et 4^e arrondissement a signé le nouveau Contrat Jeunesse du Centre pour 3 ans, qui vise à améliorer le recours à l'offre de services destinée à la jeunesse et à renforcer le travail partenarial

des acteurs. Avec ce nouveau Contrat, la Mairie donne à la jeunesse les meilleurs outils pour bâtir le Paris de demain, un Paris solidaire, innovant et intelligent.

La Mairie édite depuis janvier 2016 « #Jeunes », livret permettant aux enfants mais aussi aux adolescents, jeunes adultes et aux familles de découvrir en un clin d'oeil une sélection de l'offre culturelle, ludique et sportive dans leur arrondissement.

La mairie du 3^e accompagne également ceux qui ont le vœu de découvrir par



#Jeunes

eux-mêmes le monde qui les entoure avec le Paris Jeunes Vacances. Grâce à ce dispositif, des jeunes entre 16 et 30 ans peuvent partir chaque année avec une aide de 100 ou 200€ en déposant simplement un dossier dans notre arrondissement.

Soucieux de diffuser les valeurs républicaines et civiques, la Mairie du 3^e a accueilli en Janvier 2017, 60 collégiens délégués de différents établissements du centre de Paris. Les discussions ont permis de vraies réflexions à propos du fonctionnement de nos institutions et de la participation citoyenne indispensable au bon fonctionnement de notre société (budget participatif, Droits de l'Homme et du Citoyen, développement durable...).

Alors que Paris est candidate pour les Jeux Olympiques de 2024, le sport est valorisé au sein de notre arrondissement avec une multitude d'activités au sein du Carreau du Temple, du gymnase Michel Le Comte et à l'Espace Silvia Monfort.

L'accent sur le sport est également mis, grâce à l'inauguration d'un nouveau mur



Paris Jeunes Vacances

d'escalade au lycée Turgot, le seul proposé dans le centre de Paris.

Des événements sportifs sont proposés toute l'année devant le parvis de la Mairie avec notamment des tournois de foot (qui se sont révélés très populaires pendant l'Euro 2016), avec Atout' Sports ou encore avec l'opération M'été baskets qui offre aux plus jeunes de beaux après-midis sportifs tout l'été.

Une volonté de pacification de l'espace public toujours plus affirmée

Le Maire du 3^e, Pierre Aidenbaum, a rappelé lors du conseil de Paris de mars 2017 que l'objectif « Paris Propre » restait l'une de ses priorités.

L'amélioration de la propreté constatée ces derniers mois dans le 3^e est, sans nul doute, à mettre en corrélation avec l'arrivée des nouvelles brigades de lutte contre les incivilités émanant de la direction de la prévention, de la sécurité et de la protection de la Ville de Paris (DPSP), brigades ayant désormais la capacité d'intervenir 24h/24 sur le territoire parisien, à la demande des mairies d'arrondissement. L'élargissement de l'amplitude horaire d'intervention de ces équipages la semaine (7h/23h), et en particulier dans les arrondissements centraux de la capitale, constitue l'un des changements majeurs de cette réforme, au même titre que la création de la brigade d'intervention de Paris (BIP) qui peut, de son côté, intervenir la nuit et les week-end (22h à 7h) en fonction des besoins et des urgences.



La sécurisation de l'espace public passe également par son réaménagement. Ainsi, la pose de deux ralentisseurs en septembre 2016 dans la rue du Temple (tronçon compris entre les rues Rambuteau et des Haudriettes), couplée à la neutralisation d'un espace (trottoir) situé à l'angle des rues Rambuteau et du Temple, ont permis de pacifier les abords du Musée d'art et d'histoire du judaïsme. De même, l'inversion du sens de circulation de la rue de Montmorency dans sa partie comprise entre les rues Saint Martin et Beaubourg a contribué à la réduction du trafic automobile dans cette voie aux trottoirs très étroits (jusque-là empruntée matin et soir par les chauffeurs de taxi et VTC) pour une plus grande sécurité des piétons et riverains.

En outre, dans le double objectif de réduire le risque d'accidents et de diminuer les nuisances sonores et la pollution, des aménagement de voirie d'envergure ont donné lieu à des études en 2016 et sont en cours de réalisation dans le 3^e depuis février 2017, notamment au travers de l'extension généralisée des zones 30. Quatre quartiers sont concernés : Grenier Saint Lazare (février/juin 2017), Vertbois (juin/septembre 2017) ; Charlot (septembre/novembre 2017) et Turenne (début 2018). Cette limitation de vitesse à 30 km/h s'accompagne parfois d'une mise aux normes pompiers, occasionnant pour certaines voies la suppression d'un côté des places de stationnement.

Enfin, la Mairie du 3^e continue à être au quotidien vigilante quant au respect par les exploitants des bars et restaurants de l'ensemble de l'arrondissement des dispositions légales et réglementaires



applicables à leur activité, quitte en cas d'abus répétés à solliciter des autorités compétentes l'engagement de procédures de retrait d'autorisations de terrasses

«... réduire le risque d'accidents et de diminuer les nuisances sonores et la pollution, des aménagement de voirie d'envergure...»

ou de fermeture d'établissement en cas de tapages nocturnes ou diurnes (coordination renforcée avec les services de la Préfecture de police). Sans oublier que l'installation de 6 capteurs à l'été 2017 dans les rues jouxtant le Carreau du Temple permet, désormais, d'objectiver les nuisances sonores dans ce quartier, celui-ci ayant été retenu dans le cadre de la réalisation d'opérations régulières de relevés de décibels.

Commerces et Entrepreneuriat

LE RÉSEAU MARAIS ENTREPRENDRE

Marais Entreprendre, le réseau de rencontres et d'entraide entre les entrepreneurs du Marais, a fêté sa 1^{ère} année le mercredi 28 juin à 8h30 à la Mairie du 3^e, à l'occasion d'une nouvelle réunion organisée sous forme de débat : « les entrepreneurs qui font le marais ».

Initié en juin 2016 par les mairies des 3^e et 4^e en partenariat avec plus de 500 membres et entrepreneurs et aidé par un groupe de bénévoles, ce réseau a en effet déjà organisé six événements, sur diverses thématiques lors de speed-meeting, de plénières, de débats et de tables rondes avec des experts du métier.

L'objectif du réseau est triple : favoriser les échanges d'expérience, partager le savoir faire de ses membres et développer leur activité.

DE LA PROXIMITÉ AVEC LES COMMERÇANTS

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise représentent 6,5 % de la population active dans le 3^e arrondissement contre 5,2 % en moyenne à Paris. La densité commerciale y est forte, les enseignes sont souvent indépendantes et les grands commerces peu nombreux. Ces dernières années, le 3^e a connu une hausse exceptionnelle du commerces de détail qui a permis d'accroître la diversité commerciale, aujourd'hui globalement bonne.

Le nombre de locaux vacants a diminué. S'il reste aujourd'hui légèrement supérieur à la moyenne parisienne, la vacance très longue est faible ce qui témoigne d'une bonne vitalité commerciale. Aussi, le 3^e arrondissement comptabilise huit associations de commerçants, la dernière ayant été créée en 2015.



400 ans du Marché des Enfants Rouges

Une nouvelle association devrait voir le jour prochainement dans la rue des Filles du Calvaire.

De la rue Rambuteau au boulevard Saint-Martin en passant par la rue Vieille du Temple et la rue de Bretagne, les associations de commerçants mettent tout oeuvre pour animer, au quotidien, la vie de leur quartier. Cela se traduit, notamment, par l'organisation de repas locaux conviviaux et l'installation des illuminations de Noël. Les responsables associatifs travaillent en étroite collaboration avec l'adjointe au Maire du 3^e chargée du commerce, qui les réunit en mairie une à deux fois par an, pour faire le point sur leurs activités et leurs projets en commun. Trois fois par an, une newsletter est d'ailleurs envoyée aux commerçants du 3^e arrondissement afin de leur faire partager les actualités municipales, leur donner des liens vers des outils en lien avec leurs commerces et les informer de l'ouverture de nouveaux commerces.

NOUVEAU RÈGLEMENT DU MARCHÉ ENFANTS ROUGES

Face au succès grandissant du marché des enfants rouges, qui a fêté ses 400 ans en novembre 2016, un nouveau règlement a été adopté fin 2015. Afin d'améliorer notamment la circulation dans les travées du marché, un plan définit précisément les zones de vente (stands et extensions terrasses). Les horaires d'ouverture au public, qui tout en demeurant très larges et adaptés à la situation du marché, reçoivent désormais un cadre réglementaire, tandis

que dans un souci environnemental, le règlement prévoit l'interdiction des sacs plastiques à usage unique. L'affectation d'un employé à l'entretien des sanitaires pour une durée hebdomadaire de 20 heures fait, également, partie des nouvelles préconisations.

En parallèle, il est apparu nécessaire d'actualiser l'article de la convention de délégation de service public (DSP), consacré à la redevance due par le délégataire (société EGS), en procédant notamment à une revalorisation des droits de place perçus par ce dernier auprès des commerçants afin d'assurer l'équilibre financier de l'actuelle DSP. Cette hausse des droits de place a permis de financer les prestations portant, entre autres, sur une augmentation des interventions en matière de propreté, le recrutement d'un agent sanitaire et un renforcement de la présence du régisseur sur le site.

Depuis l'adoption de ce nouveau règlement, le Maire et son adjointe chargée du Commerce, veillent quotidiennement à son strict respect par les commerçants, ayant notamment fait procéder à la mise en place d'un marquage au sol (cloutage) relatif au nouveau périmètre des terrasses du marché.



Illumination de la rue de Bretagne par Carole Bouquet et l'association des commerçants Bretagne-Enfants Rouges.



Réseau Marais Entreprendre

Emploi, économie sociale et solidaire

Très mobilisée pour l'Emploi, particulièrement pour les personnes qui en sont le plus éloignées, la Mairie du 3^e réunit un comité local des différents partenaires institutionnels et associatifs afin que toutes les énergies locales puissent agir de concert.

Le partenariat avec Pôle Emploi permet notamment d'organiser des événements spécifiques de communication sur les opportunités de formation et d'emploi, y compris celles proposées par la Ville de Paris. Le comité territorial d'insertion a par ailleurs permis de dessiner deux axes prioritaires pour le secteur du centre de Paris, l'insertion des artistes et professionnel.le.s du spectacle en très grande difficulté et l'identification des postes au sein des commerces et entreprises locales.

Le Carreau du Temple a accueilli le 4 mai dernier, la 13^e édition du Forum emploi, nouvelle formule "Paris des métiers qui recrutent", organisé par Carrefours pour l'emploi, en partenariat avec la Mairie du 3^e et Pôle Emploi. Cet événement, précédemment centré sur l'hôtellerie et la restauration, s'est ouvert en 2015 à d'autres secteurs d'activités tels que l'action sociale, les services aux particuliers, le transport et le bâtiment.

Chaque année, plus de 150 exposants sont mobilisés afin de permettre à chacun de proposer ses compétences pour un CDI,

un CDD ou un contrat en alternance. Un espace dédié à la Mairie du 3^e est également aménagé, regroupant une dizaine de commerces et d'entreprises locales cherchant à recruter.

La Mairie du 3^e soutient aussi activement l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire, porteuses d'innovation sociale et environnementale, en appuyant le développement des structures locales comme la Régie de quartier Paris centre et en sensibilisant à ces secteurs porteurs d'avenir et de prospérité partagée.

Deux dispositifs spécifiques ont été créés à cet effet : les petits-déjeuners de l'Emploi et de l'ESS, d'une part, pour favoriser les rencontres entre salarié.e.s, entrepreneur.e.s et personnes en recherche d'emploi ou en réorientation, et d'autre part l'événement « Scène solidaire » afin de soutenir la création locale et d'ouvrir l'accès aux événements culturels dans notre arrondissement. Des événements de sensibilisation spécifiques, organisés par la mairie du 3^e, se tiennent chaque année lors du mois de l'ESS, au mois de novembre.

- L'association a exposé du 3 au 12 novembre 2016 un ensemble d'œuvres d'art réalisées par des artistes réfugiés et des artistes de la capitale ainsi que le travail de la photographe Eveline de Brauw à la mairie du 3^e.

Un vernissage a eu lieu le 3 novembre pour inaugurer cette exposition et ainsi permettre rencontres et échanges.

- Le samedi 26 novembre 2016, l'après-midi festive « Scène solidaire » au Carreau du Temple : défilé de mode de la Régie de quartier Paris centre, mini-concerts, quizz ESS et lancement de paniers culturels, sur le modèle des AMAP, en partenariat avec l'association Kilti et la participation de nombreux acteurs culturels de notre arrondissement.

«Les petits-déjeuners de l'emploi dans l'ESS, co-organisés avec la Mairie du 10^e, rencontrent quant à eux toujours un franc succès !»

En effet, en 2016, les 5^e (23 juin) et 6^e (10 novembre) petits-déjeuners qui portaient sur les métiers de l'économie circulaire et les valeurs des jeunes, ont permis de mettre en relation un certain nombre de participants (demandeurs d'emplois, étudiants,..) et d'acteurs locaux spécialisés sur la question, ces rendez-vous ayant eu pour but de sensibiliser à l'ESS, de montrer les opportunités d'emploi dans ce secteur, et d'apporter des outils concrets de recherche d'emplois.

Le 7^e petit-déjeuner de l'emploi dans l'ESS sur le thème des commerces de proximité solidaire s'est, lui, tenu le 30 mars 2017 à la



Mois de L'Economie Sociale et Solidaire



«Forum de l'Emploi Paris des Metiers qui recrutent» au Carreau du Temple

mairie du 3^e. Avec plus de 40 participants, l'intérêt suscité par cette manifestation a une fois encore été prouvé.

La Mairie s'attache également à soutenir la consommation éthique, le commerce, la mode et le tourisme équitables, via des actions de communication et dans sa politique d'achats responsables.



«Fête de la Nature» place de la République

Développement durable, espaces verts et éco-responsabilité

NATURE EN VILLE

S'il y a quelques années, la végétalisation de Paris s'inscrivait quasi exclusivement au sein des parcs et jardins, la Ville s'engage aujourd'hui pleinement pour rendre la végétalisation et la nature accessible à tou.te.s. Plusieurs dispositifs citoyens ont été créés pour permettre à chacun.e de jardiner dans son quartier ! Depuis 2014, nous avons créé pas moins de 3 nouveaux jardins partagés passant de 2 à 5 :

1) Le « P'tit Vertbois » : La participation citoyenne pour verdir l'espace public a pris une plus grande ampleur avec la création du « P'tit Vertbois ». A l'initiative du Conseil de quartier Arts et Métiers, un lieu pour jardiner a été identifié au sein d'un espace délaissé du CNAM, situé à l'angle des rues du Vertbois et Vaucanson. La Mairie du 3^e a saisi cette opportunité pour permettre un aménagement ambitieux de ces 150m² sous-utilisés, avec la construction de bacs, de jardinière, de bancs ou encore d'un compost de quartier avec des matériaux de récupération. Avec le soutien constant de la Régie de Quartier Paris Centre,

situé à proximité de ce nouvel espace végétalisé, la vie du jardin s'organise autour d'animations hebdomadaires avec l'ensemble des mains vertes du quartier. Un nouveau mur végétalisé sur la rue du Vertbois viendra compléter la végétalisation ambitieuse dans ce quartier.

2) « Pastoufleurs » : En 2014, la direction du foyer Marie Laurencin a contacté la Mairie du 3^e pour lui faire part d'un projet de jardin à destination de leurs résidents. Depuis plusieurs années, des activités de jardinage étaient déjà mises en place sur la terrasse de leur établissement. L'intérêt suscité par cette activité chez les résident.e.s et ses vertus thérapeutiques ont encouragé la direction à chercher un espace plus grand et plus adapté. L'installation de plusieurs jardinières dans une partie délaissée de la rue Pastrouelle a donné lieu à la naissance du jardin « Pastoufleurs ». En place depuis octobre 2015, cet espace est totalement entretenu par le foyer Marie Laurencin.



3) Jardin Partagé de la Place Nathalie Lemel :

En 2017, une nouvelle livraison de jardinière sur la Place Nathalie Lemel a permis de créer un autre jardin partagé. A l'initiative des riverain.e.s de cette place, ce nouvel espace entièrement pris en charge et entretenu par les habitant.e.s est venu verdier et embellir ce coin du quartier.

Ces réalisations ont été possibles grâce à l'opération « Du Vert près de chez moi ». Cet appel à projet, lancé en 2014 par la Ville, invitait les Parisiens et Parisiennes à réinvestir les espaces qui pourraient accueillir de la végétalisation près de chez eux. Cette opération proposait aux habitant.e.s d'identifier des lieux sur l'espace public pour être végétalisés et éventuellement entretenus par leurs soins. En plus de la place Nathalie Lemel et « Pastoufleurs », deux autres nouveaux lieux qui ont vu l'arrivée de jardinières:

- Dans le passage du pont aux Biches;
- Sur le Boulevard Saint-Martin afin de donner de la végétalisation dans le Nord de l'arrondissement en fort manque de lieux de respiration

La modification de délaissés comme au sein du CNAM ou encore dans la rue Pastourelle est la preuve de l'action volontariste de la Mairie du 3^e d'investir les interstices pour apporter de la végétalisation au paysage urbain de notre arrondissement. L'exemple de la création

—— “ ——

Les épisodes de canicule montrent la nécessité de végétaliser pour lutter contre les îlots de chaleur et mieux préparer Paris à contrer les effets du changement climatique

—— ” ——

d'un mur végétalisé devant la crèche situé rue de la Perle est un exemple. Cependant, un changement total du visage de notre quartier ne serait total sans la participation de chacun.e.s. Le permis de végétaliser est notamment un nouvel outil mis en place par la Ville pour devenir acteur. Il permet de demander une autorisation d'occupation de l'espace public pour y entretenir une jardinière, un potelet jardiné ou encore un pied d'arbre. Plus de quarante permis ont été déposés dans le 3^e arrondissement. Le 3^e arrondissement travaille également



à un plan d'action pour encourager et soutenir la végétalisation des cours d'immeubles, nombreuses dans le Marais. D'autres projets sont à construire grâce à la mobilisation de chacun et chacune. Afin de donner de la cohérence et de favoriser toutes les initiatives citoyennes qui se développent dans notre arrondissement, la Mairie du 3^e a mis en place Rhizome, un comité de végétalisation. Ce nouvel outil de participation et d'échange entre citoyen.ne.s permet de créer un lien social entre les acteurs de la promotion de la nature en ville.

Chaque réunion de Rhizome permet de mettre en valeur les initiatives d'associations ou encore de faire un point sur les projets de végétalisation en cours. Au sein de Rhizome, nous pouvons observer la vitalité de nos associations et de nos jardins partagés. Si vous avez envie de donner des conseils, de partager votre expérience de jardinage, de rencontrer ces associations ou encore si vous souhaitez transmettre vos connaissances, nous vous invitons à rejoindre ce nouvel outil de partage en écrivant à **rhizome3@paris.fr**. Avec le soutien constant des services de

#Rhizome3e
Mettez le vert
en lumière !



Le Conseil local de Végétalisation dispose maintenant de son compte Instagram ! Ici, vous y trouverez toutes les initiatives citoyennes et municipales du 3^e arrondissement ! N'hésitez pas à nous taguer avec le hashtag **#rhizome3e** afin que nous puissions voir et diffuser vos photos !

la Ville de Paris, la Mairie du 3^e travaille à répondre à la demande croissante des parisien.ne.s car la création de nouveaux espaces verts est aussi un enjeu essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique et la lutte contre la pollution.

LES NOUVEAUX ESPACES VERTS DE L'ARRONDISSEMENT

Si le 3^e est un arrondissement particulièrement dense et minéral, il est cependant doté de nombreux jardins dont le succès et l'affluence des petit.e.s et grand.e.s ne tarissent pas. Pour soutenir cette dynamique, la Mairie du 3^e a permis l'installation en 2015 d'une nouvelle aire de jeux au sein du Square du Temple, grâce aux Conseils de quartiers. La cour de la Mairie a également été réaménagée permettant de montrer des solutions de mobilier urbain innovantes et destinées à la végétalisation, accessibles à tou.te.s et adaptables aux cours du Marais. La création d'un nouveau jardin dans la rue de Thorigny près du Musée Picasso est aussi un témoin de la continuité de l'action municipale dans l'amélioration de notre paysage urbain. Après une longue concertation avec l'ensemble des acteurs : riverain.e.s, résidence Madeleine Béjart, crèche Perle, conseil de quartier etc., un projet combinant les différentes demandes a été dessiné. Accessible à tou.te.s, il comprend la réalisation d'un aménagement de trois nouveaux espaces, un jardin d'agrément, un salon de lecture et un potager pédagogique et intergénérationnel, avec un sous-bois sous les érables conservés, des plantations d'arbres fruitiers, du matériel innovant avec une bibliothèque, des bancs et des assis-debout. L'objectif de la Mairie est bien de veiller à la biodiversité, la végétalisation en ville, la qualité de nos jardins tous eco-labellisés et l'écocitoyenneté partout où nous pourrons :

1) Au sein de la Bibliothèque Marguerite Audoux le 3^e arrondissement accueille depuis mai 2017 sa première Grainothèque. Avec le développement d'une nouvelle activité, cette bibliothèque propose toute une programmation riche et variée avec des expositions, des ateliers pédagogiques, du jardinage dans le patio ou encore un troc de graines. Encore une preuve de la volonté toujours plus grande de la ville de Paris au travers de ces équipements d'apporter des réponses à la forte demande de végétalisation des parisiens.e.s.

2) Grâce aux votes du Budget Participatif, la création d'un jardin potager à énergie positive sera menée sur le toit de l'école Saint-Martin. Ce projet imaginé par l'association Atelier Citoyen pour la Transition Ecologique permettra

Mairie de Paris

Objectif 1000 IMMEUBLES

eco-Rénovons Paris

QUINZAINE DE L'ÉCO-RENOVATION

DU LUNDI 27 FÉVRIER AU VENDREDI 10 MARS 2017

INSCRIPTION GRATUITE SUR WWW.ECORENOVONSPARIS.FR

LA MAIRIE DU 3

Lundi 6 Mars de 19h à 21h

PAR OÙ S'ÉCHAPPE LA CHALEUR DE MON IMMEUBLE ?

Balade thermographique

Mairie du 3, 2 rue Eugène Spuller

Animée par : Urbanis

Agence nationale de l'habitat

SOIHA

Agence Parisienne de Climat

URBANIS

ACTEURS DU PARIS DURABLE

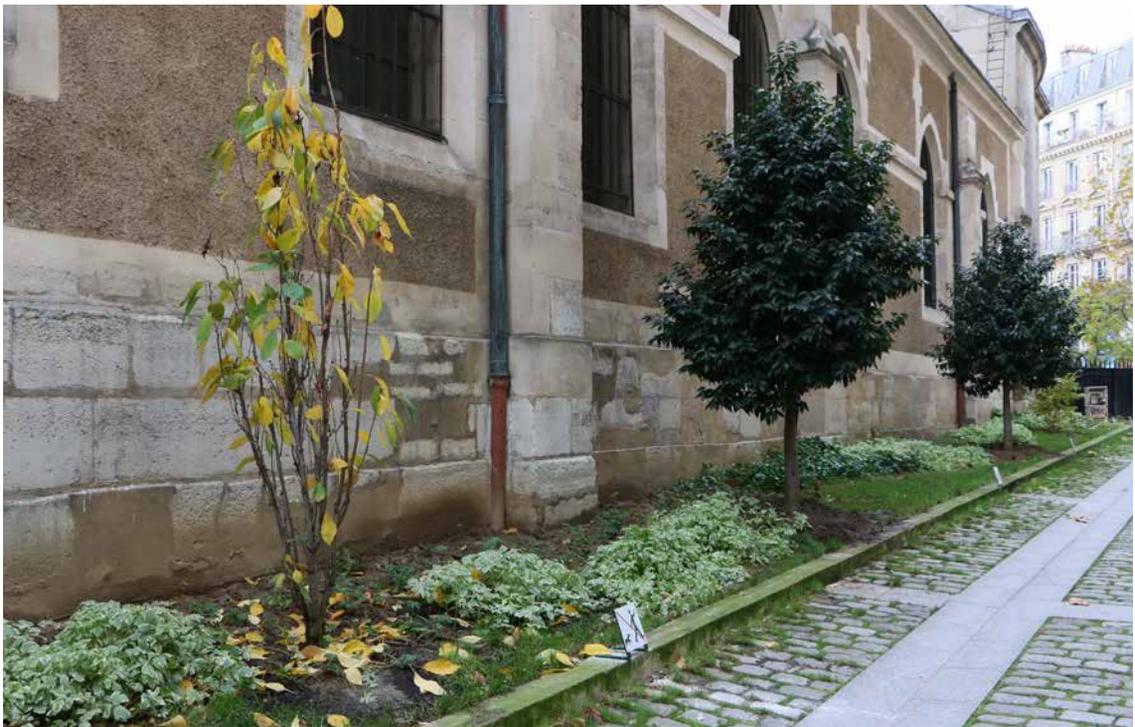
COMMISSARIAT DE PARIS

aux enfants de l'arrondissement d'avoir accès à une terrasse de 400m² avec la création d'un potager participatif et pédagogique pour monter les possibilités de l'agriculture urbaine et d'un espace de sensibilisation à la nature et aux énergies renouvelables.

3) Chez les particuliers et dans la continuité de l'opération programmée de rénovation de l'habitat « développement durable et économies d'énergie » (dit OPAH2D2E) menée sur la Place de la République, le 3^e arrondissement poursuit son engagement avec l'opération « Eco-rénovons Paris » qui a pour objectif d'encourager la rénovation énergétique des immeubles d'habitat privé, réduire leur impact environnemental et lutter contre la précarité énergétique sur tout l'arrondissement. Par ailleurs, la Mairie

du 3^e est partenaire depuis plus de 5 ans pour promouvoir et relayer le dispositif innovant du « Défi Famille à énergie positive » pilotée par l'Agence Parisienne du Climat (APC) qui consiste à mettre au défi les participant.e.s pour qu'ils réduisent leur consommation énergétique.

4) De grands projets de voirie permettront aussi de réfléchir à une meilleure articulation entre la voirie et la végétalisation comme nous avons pu le réaliser dans le passage Sainte-Elizabeth. Ainsi le réaménagement du parvis Saint-Nicolas donnera lieu à la création d'un nouvel espace vert et les abords du Carreau du Temple seront enrichis de nombreux arbres afin de laisser place à des nouvelles initiatives citoyennes que nous nous efforcerons de soutenir.



Végétalisation du passage Sainte-Elizabeth.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Suite à l'accord de Paris sur le Climat, un nouveau Plan Climat est en cours d'établissement par la Ville de Paris. En 2016, Paris accueillait la Conférence Internationale sur le climat qui a donné lieu à l'accord historique de Paris. La ville de Paris a souhaité prendre sa part dans la lutte contre le réchauffement climatique avec comme objectif principale, devenir une ville neutre en énergie à l'horizon 2050. Le 3^e arrondissement s'engage pleinement pour atteindre cet objectif via notre participation aux respects des engagements de la charte Quali'Paris environnement et qui nous engage, administrations et élu-e-s, à réduire notre consommation énergétique et notre impact environnemental dans la vie de tous les jours ; l'augmentation du bio dans les cantines et le développement d'une restauration collective responsable ; la présence de potagers dans les écoles ou encore la rénovation thermique de nos équipements municipaux.

La Mairie du 3^e soutenant pleinement les démarches en faveur de l'environnement, organise deux grands événements autour du développement durable afin de sensibiliser à ces questions et encourager la participation citoyenne et les pratiques éco-responsables.

1) Depuis 3 ans et à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable, nous proposons un panel

FINALEMENT LA MAIRIE DU 3^E DEPUIS 2014 C'EST :

3

nouveaux jardins partagés

Près de

40

permis de végétaliser délivrés

2

éditions de République Verte dans le cadre de la Fête de la Nature

3

éditions de la Semaine Européenne du Développement Durable

1^{ere}

grainothèque de l'arrondissement

1

jardin potager sur le toit d'une école

1

accompagnement vers la rénovation écologique de l'habitat

- Des aménagements végétalisés améliorant le cadre de vie

- De grands projets de voirie permettant de rendre l'arrondissement plus cyclable et respirable



Disco Salade de la Semaine du Développement Durable

d'activités autour des grands enjeux climatiques. Expositions, projection de film, conférence-débat, animation pour les jeunes publics, c'est toute une programmation qui amuse, fait réfléchir et questionne sur les risques du changement climatique mais aussi sur les solutions qui s'offrent à nous. Un éco-rallye est également organisé avec les écoles primaires du 3^e ainsi qu'une Disco salade dans le Square du Temple, permettant de sensibiliser tous les publics à l'éco-responsabilité et au bien mangé. Les impératifs environnementaux dépassant les frontières, une approche internationale a été intégrée à cet événement, notamment avec la participation de l'Institut suédois lors de notre édition 2017.

2) République verte : A l'initiative de la Mairie du 3^e, nous avons souhaité travailler avec les Mairies du 2^e, 10^e et 11^e afin

d'organiser sur la Place de la République un grand évènement dans le cadre de la Fête de la Nature. Nous avons souhaité aller voir les initiatives qui se développent chez nos très proches voisins. Au-delà de la présentation d'association et d'initiatives, c'est une preuve que sur la Place de la République en plein cœur de Paris, il était possible de réaliser des actions fortes de végétalisation. Avec un troc de graines et de plantes, des végétalisations de pieds d'arbres, des ateliers de jardinage urbain ainsi que des stands de présentation des associations qui portent des initiatives locales de végétalisation cet évènement présente les multiples possibilités qui s'offrent à nous et les nombreuses solutions pour modifier profondément le visage de notre capitale à l'adaptation de notre Ville au changement climatique, pour le bien être et la santé de toutes et tous.

Culture

La Mairie du 3^e s'efforce d'offrir au public une culture de proximité tout au long de l'année. Celle-ci se veut de qualité, diversifiée, gratuite, pour tous les publics, adultes, enfants, ados, scolaires, centres de loisirs... La fréquence et l'offre proposée permet également de soutenir la visibilité et la promotion des artistes. L'Art s'expose dans la rue et dans les lieux ouverts à tous. Cette tendance se développera à l'avenir pour une vision ouverte de la ville et de l'espace public.

C'est le cas d'un salon dédié aux artistes du 3^e. La deuxième édition se déroulera les 9 et 10 septembre 2017. Nous ne pouvons que nous réjouir de la qualité et de l'exigence de ces œuvres, quelles soient abstraites ou figuratives dans plusieurs disciplines plastiques : peintures, sculptures, installations, photographies... La particularité de ce salon est qu'il constitue un véritable moment d'échange puisque les artistes sont présents pour expliquer leur pensée et présenter leur travail.

Le festival Culturel Nomade, propose sur un week end, au début de l'été, de découvrir différents projets ou mediums d'art contemporain. En 2017 il est consacré

BAL GUINGUETTE Dans le cadre du festival Les Traversées du Marais « À contretemps... »

LA MAIRIE DU 3^e PARIS | ANNALES

BAL DES CANOTIERS

SAMEDI 9 **16H - 20H** | SQUARE DU TEMPLE - ELIE WIESEL
SEPTEMBRE **17H** | PAUSE LECTURE
2017 | PAR LA BIBLIOTHÈQUE MARGUERITE AUDOUX
WWW.MAIRIE3.PARIS.FR | 01 53 01 75 61

Bal guinguette lors du festival Les Traversées du Marais

à l'art urbain. Le programme est fait en sorte que le public soit acteur et pas seulement spectateur. Nuit Blanche, le premier samedi d'octobre est un rendez vous incontournable dans le 3^e pour aborder l'art contemporain dans des conditions particulières en nocturne.



Street art pour le festival Culturel Nomade



Les Traversées du Marais, en lien avec le réseau d'institutions et lieux culturels des 3^e et 4^e arrondissements offrent un parcours de découverte chaque année en septembre. Cette année c'est le « contre-temps » qui en est le thème, et pour l'illustrer, le bal guinguette dans le square du Temple permet de remonter le temps, canotier sur la tête. Le programme « De la musique avant toute chose », offre quant à lui, toute l'année, des concerts classiques, jazz, musique traditionnelle dans des conditions de convivialité et de proximité avec les artistes.

En outre, la Mairie continue de soutenir le développement et l'expression de festivals ouverts vers la diversité, la culture, le patrimoine, avec le Festival des Cultures Juives, le Marais Chrétien, le Festival Varsovie s'invite à Paris.



Paris Sketch Culture pour Nuit Blanche 2017





Mémoire

Les commémorations accueillent de plus en plus régulièrement la contribution d'écoliers du 3^e. Ces derniers, avec le soutien de leurs professeurs de musique, participent aux chants dédiés à chaque cérémonie. Les jeunes prennent ainsi contact, de manière concrète, avec les anciens combattants qui apprécient particulièrement ce partenariat et la présence des jeunes à leurs côtés.

Il est fondamental de participer à la mémoire également par le biais

d'hommages aux personnages dont l'œuvre a marqué l'histoire : apposition d'une plaque – située 9 rue de la Perle – en hommage à Elisa Lemonnier, créatrice du premier établissement professionnel pour les femmes (en 1862) ou la nomination du « Square du temple – Elie Wiesel » en hommage au prix Nobel de la Paix décédé en 2016.

Lutte contre les discriminations

LA MÉMOIRE DES COMBATS ET LUTTES POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

Chaque année la Mairie du 3 rappelle la commémoration de l'Abolition de l'esclavage (10 mai) avec des projections/rencontres pour les enfants et le grand public. Avec des moments de sensibilisation au vivre ensemble avec par exemple une exposition à venir en octobre sur « Les ambassadeurs de l'égalité » et d'autres événements dès que l'actualité ou les projets le permettent.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Mairie du 3^e participe activement aux programmes de sensibilisation soutenus par la Ville à l'occasion de la semaine contre les discriminations ou contre le racisme et l'antisémitisme. Elle est également très impliquée dans la sensibilisation à la lutte contre les LGBT-phobies - discriminations envers les Lesbiennes, Gay, Bi, trans - par le biais d'événements à l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre l'homophobie du 17

LE 25 NOVEMBRE Journée contre les violences faites aux femmes

QUAND J'ENTENDS **LA PORTE DE LA MAISON S'OUVRIR**, ITU MEME PAS **CE SOIR** DE FAIRE CUIRE UN STEAK, TU ES **BONNE A RIEN. !!**

APRES AVOIR FRAPPÉE, JE TRAVAILLE **IL VOUS PROMET DE NE PLUS RECOMMANDER.** MAIS C'EST **LUI QUI A MON CARNET DE CHEQUES ET MA CARTE BLEUE.**

IL VEUT **SAVOIR SI TU M'AIMES,** TOUJOURS **OÙ ET AVEC QUI JE SUIS** **RESTE A LA MAISON. !!**

QUELLE VIOLENCE ?

- VERBALE: INJURES, CRIS
- SEXUELLE: VIOL CONJUGAL, PRATIQUE SEXUELLE IMPOSÉE
- PHYSIQUE: COUPS, BRULURES, SÉQUESTRATION
- PSYCHOLOGIQUE: MENACES, HUMILIATION
- ÉCONOMIQUE: PRIVATION DE RESSOURCES, INTERDICTION DE TRAVAILLER
- ADMINISTRATIVE: CONFISCATION DE PAPIERS, LIMITE D'ACCÈS AUX DROITS

LES CONSÉQUENCES ?

PEUR, CULPABILITÉ
PERTE D'ESTIME DE SOI,
ISOLEMENT, STRESS

QUE FAIRE ?

3919
Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe

17/112
Gratuit depuis fixe et mobile même sans carte sim

VIOLENCES CONJUGALES
Pour vous écouter et vous guider (victimes ou proches)



Exposition «Dépassons nos préjugés, allons à l'écoute des Roms»
en présence de la comédienne Fanny Ardant

mai ou soutien à la Marche des Fiertés ou au Festival des Cultures LGBT : concerts, états des lieux, rencontres, spectacles, accueil du rapport annuel de SOS homophobie...

EGALITÉ FEMMES/HOMMES

Les événements proposés s'attachent à donner de la visibilité à la lutte contre les inégalités de droits entre les hommes et les femmes (à l'occasion du 8 mars) dans la vie professionnelle, l'accès aux études, le sport, les rapports genrés ou sexistes. Mais aussi faire savoir et lutter contre les violences faites aux femmes. Les violences touchent les femmes sur

de nombreux plans : viol, harcèlement, privation de droits, humiliations, mutilations sexuelles, mariages forcés... Des conférences, projections, rencontres avec des associations de terrains, la diffusion de documents de prévention ou de ressources, l'accès aux services sociaux pour répondre rapidement aux situations d'urgence.

Conseils de Quartier

Les conseils de quartier participent de façon active à l'animation des différents quartiers de l'arrondissement.

En 2016, l'organisation de deux vide-greniers et de deux repas de quartier, par les conseils de quartier, ont permis de dynamiser la convivialité et le partage de moments entre habitants. En 2017, deux nouveaux repas de quartiers seront organisés.

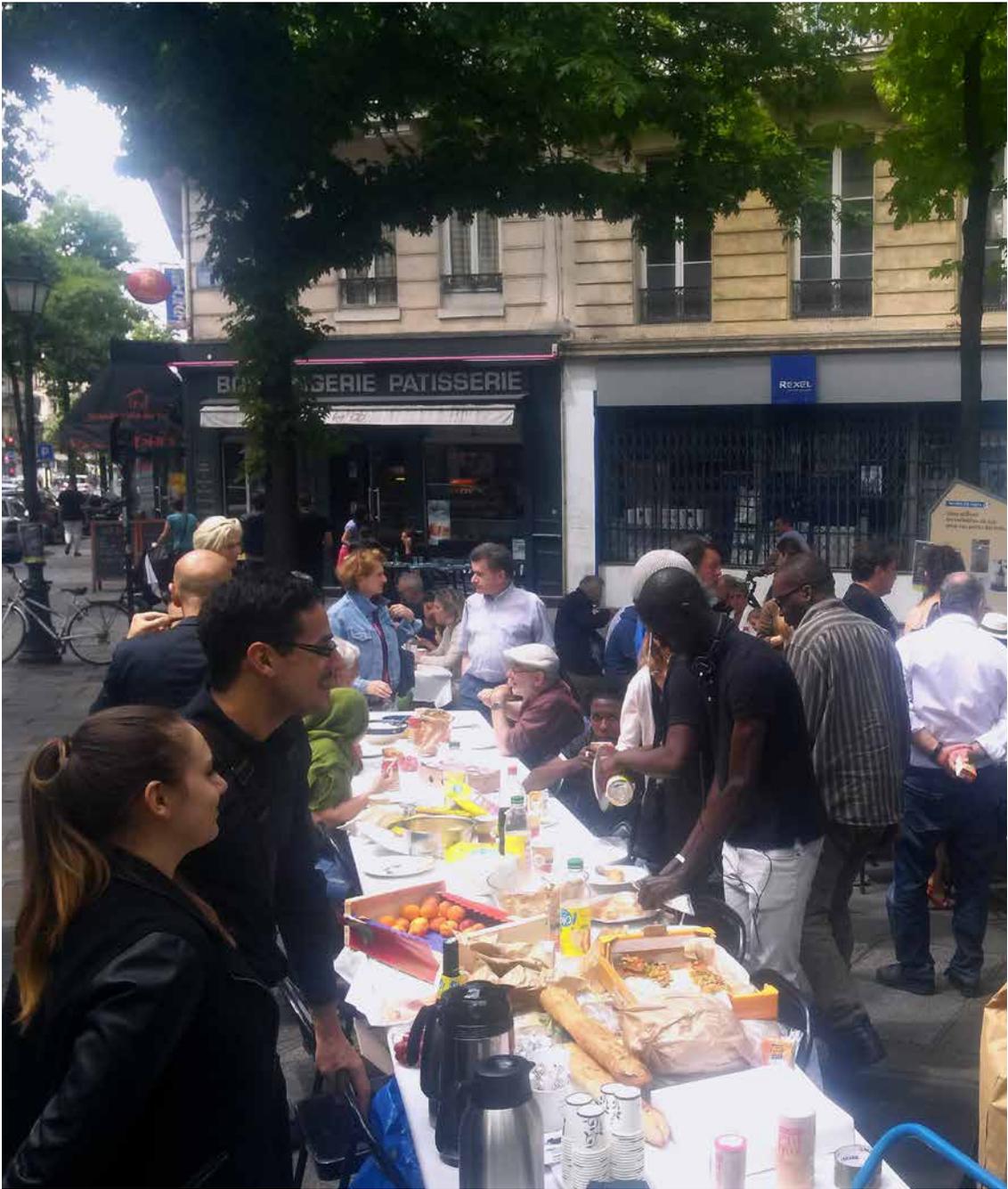
D'autres projets sont actuellement en cours de mise en place comme la table de ping-pong qui sera installée dans le jardin Anne Frank ou l'organisation d'un évènement pour les 10 ans du jardin Anne Franck. Les conseils de quartier portent une attention toute particulière aux nuisances dont les habitants de l'arrondissement peuvent être les victimes, à la sécurité et au confort des passants et habitants, ainsi qu'à la mise en valeur du patrimoine de

l'arrondissement en faisant notamment marquer le passage de l'enceinte Philippe Auguste dans l'arrondissement.

Les conseils de quartier ont aussi financé du matériel pour des équipements municipaux. A ce titre, ils ont participé l'achat de matériel informatique pour les écoles de l'arrondissement ainsi que l'équipement de la bibliothèque Marguerite Audoux, en tablettes tactiles.

De plus les conseils de quartier participent très activement au budget participatif en proposant et en soutenant des projets.

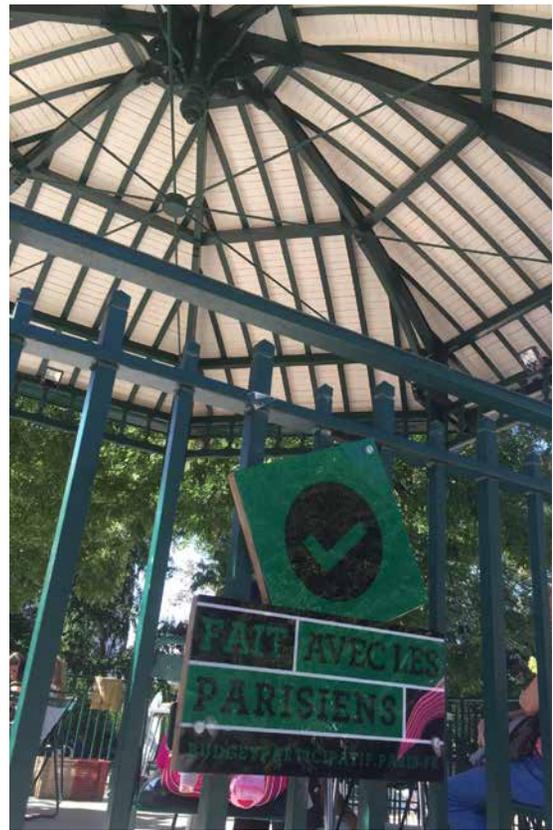




Repas de quartier



Street Art rue Chapon



Renouveau du Kiosque du Square du Temple

Budget Participatif

Grâce au budget participatif, parisiens et parisiennes ont la possibilité de proposer des projets qui leur tiennent à cœur.

Depuis 2015, 8 projets ont vu le jour dans le 3^e arrondissement : la végétalisation d'un mur de la rue de la Perle, la rénovation du kiosque du square du Temple, l'achat d'équipements sportifs pour le Carreau du Temple, le mur de graffiti rue Chapon, le composteur collectif dans le jardin partagé du CNAM, l'équipement des écoles en jardins pédagogiques, la création d'une déchèterie mobile ainsi que l'équipement des services de propreté avec du matériel électrique, plus propre, moins bruyant et plus efficace. 8 nouveaux projets ont été votés en 2016. Quelques projets devraient voir le jour d'ici un an, comme le réaménagement du parvis de la Mairie du 3^e, le nouvel espace sportif en plein air au sein de la résidence Au Maire pour personnes âgées ainsi que des bancs et assise pour le 3^e arrondissement.

Des équipements devraient aussi être bientôt livrés tels que la bricothèque de la régie de quartier Paris Centre, les ludothèques pour les écoles maternelles, ainsi que les nouveaux équipements pour le Carreau du Temple ; grand écran, matériel de sono et de scénographie, aménagement pour la convivialité des espaces scolaires et associatifs.



**GRÂCE AU BUDGET PARTICIPATIF,
PARISIENS ET PARISIENNES ONT
LA POSSIBILITÉ DE PROPOSER DES
PROJETS QUI LEUR TIENNENT À CŒUR.**



En 2017 de nouveaux projets, portés par des habitants ou des associations locales, concernant l'ensemble de l'arrondissement seront proposés aux habitants notamment la piétonisation de la rue Vaucanson, la rénovation du square Léonor Fini, la sécurisation des rues Montmorency et Chapon, la création d'un lieu intergénérationnel au sein de la résidence Au Maire ou la rénovation d'une partie de la rue Saint-Martin. Les habitants exprimeront leurs choix en septembre, lors du vote.

Mairie du 3^e

2 Rue Eugène Spuller
75003 Paris
www.mairie3.paris.fr



facebook.com/mairiedu3



twitter.com/mairiedu3



instagram.com/mairie3paris